

COMPTE - RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE BUOUX

SEANCE DU JEUDI 29 OCTOBRE 2009

Nombre de conseillers en exercice : 11

Date de convocation : 23.10.2009

Nombre de présents : 10

Nombre de votants : 10

L'an deux mil neuf, le jeudi 29 octobre à 18 heures, le Conseil Municipal de Buoux, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Jean - Alain CAYLA, Maire.

Présents : M.M. Cayla, Morard, Planchon, Roux, Boyer, Chazine, Chabaud Claude, Ducloux, Leporati, Barthélémy.

Absents : M. Chabaud Marc

A été élu secrétaire : M. Hervé Planchon

Ordre du jour

I] Délibérations :

- Avenant au marché de restauration de l'église du Fort
- Choix des entreprises pour la réfection du muret du cimetière
et de la toiture de l'église
- Débroussaillage avec cofinancement du PNRL et de la FFME
- Indemnité de conseil du Trésorier
- Décision modificative du budget

II] Affaires courantes :

- Elagages au Moulin Clos
- Travaux de l'église
- Travaux d'encrochement de la Loube
- Réflexions sur l'intercommunalité

III] Divers :

- Compte-rendu du repas des habitants de la Commune
- Préparation du Téléthon

Les délibérations

N° 09-27 – TRAVAUX DE RESTAURATION DE L'EGLISE DU FORT 2° TRANCHE : AVENANT
N° 09-28 – INSCRIPTION DE LA CHARTE DES SERVICES PUBLICS DANS LA CONSTITUTION
DECISION MODIFICATIVE N°1

Les affaires courantes

1) Elagage au Moulin Clos

Les établissements Gervasoni ont envoyé un devis pour la taille en parasol de 15 platanes et chênes, et l'abattage d'un arbre. Il est de 4 500 € HT, les travaux sont envisagés pour décembre.

2) Travaux de l'église paroissiale

Les travaux relatifs à la maçonnerie, au dallage, aux lambris, à la table de communion et à l'autel carolingien sont terminés

3) Travaux d'enrochement de La Loube

Ils ont été réalisés du 14 au 17 octobre par les établissements Pinguet qui sont intervenus durant 2 jours et demie, et ont mis en place 100 m³ de blocs. Cela permet, notamment, de restituer les cascades de La Loube.

4) Réflexions sur l'intercommunalité

La CCPA prend la compétence eau et assainissement, et de ce fait récupère la structure du Sivom. Le Sivom continue mais uniquement pour la voirie communale et l'éclairage public, de ce fait les communes comme Auribeau et Castellet qui sont au Sivom, sans être à la CCPA, vont être obligées d'adhérer à cette communauté de communes car elles ont l'eau du Sivom et leur assainissement collectif est géré par lui. Pour Buoux, le Sivom ne gère que le Spanc, la CCPA continuera de le faire dans les mêmes conditions. Par contre si nous adhérons à la CCPA nous devons leur donner la compétence eau. Pour ce qui est de Sivergues, il semblerait que cette commune envisage d'adhérer à la CCPA. Si l'on peut considérer que Buoux se situe dans le bassin de vie d'Apt, on peut toutefois adhérer à la CCPA ou à la CCPJ. La difficulté réside dans le fait que la CCPJ n'a pas la taille critique en nombre d'habitants (laquelle semble être de 10 000 habitants au regard de l'administration), mais si Gordes, Joucas et Les Beaumettes adhèrent à la CCPJ, elle comptera alors, avec Buoux, 12 communes et 9 500 habitants. Le choix de Buoux dépend donc pour partie de celui de Gordes.

5) Projet GoodPlanet Junior

Le PNRL vient de transmettre l'avant projet pour « La Maison du changement » de GoodPlanet Junior au Moulin Clos. Il s'agit de la création d'un centre de vacances d'une capacité de 60 à 80 lits, soit avec l'encadrement une population totale de 75 à 95 personnes. GoodPlanet s'interroge sur l'ensoleillement hivernal du Moulin Clos, puisque le centre est destiné à être ouvert toute l'année, et demande que les documents d'urbanisme (POS) et les réglementations applicables sur le site ne soient pas un frein à son extension (construction, notamment, d'un bâtiment neuf à caractère innovant). Si Buoux décide d'accueillir GoodPlanet, il faudra complètement revoir le projet de modification du POS en cours au regard de l'alimentation en eau potable, de l'assainissement, de la sécurité civile etc. Le Conseil Municipal devra donc statuer sur l'intérêt, pour Buoux, du projet GoodPlanet.

La discussion est reportée à la prochaine réunion.

6) Travaux sur le réseau d'eau potable au niveau de l'encorbellement du Pont Neuf

Les établissements Michelier ont commencé les travaux ce matin, ils seront terminés demain à midi.

Les questions diverses

1) Repas des habitants de la Commune au Château

Le repas s'est tenu au château le 11 octobre, il était précédé pour ceux qui le souhaitaient d'une visite guidée des travaux de restauration de l'église, et suivi par un récital du Chœur du Luberon et par des parties de boule. Une cinquantaine de personnes ont suivi la visite, 125 (100 adultes et 25 enfants) étaient présentes au repas. La Mairie a financé l'achat du vin à concurrence de 110 €.

2) Préparation du Téléthon

L'organisation est identique à celle de l'an dernier, pour le repas nous serons aidés par l'équipe « Léo Lagrange » du Château. Des réunions préparatoires sont prévues en novembre avec l'équipe de Saignon.

3) Réunions à venir

Il convient de prévoir un planning pour les réunions de novembre : Scot, Sirtom, Office du Tourisme de Bonnieux etc.

Fin de la séance à : 21h